

Journée BTP « Et si vos chantiers racontaient une histoire ? »

Mercredi 10 décembre

Lieux : La Grande Conserve (Lodève) et Novel.id (St André de Sangonis)

Liste des participants : en annexe

La présentation projetée est jointe à ce compte-rendu.

Objectifs de la journée

Dans une intention de réduction de l'impact environnemental des activités, nos objectifs sont les suivants :

- Favoriser le recours aux produits issus du réemploi et du recyclage dans le secteur du BTP, par la mise en place de mutualisation de substitutions entre acteurs économiques,
- Créer de la valeur autour des nouveaux usages des matériaux du BTP.

Les buts de ce projet sont de :

- Faire évoluer les process de gestion de l'activité des acteurs économiques, afin qu'ils prennent en compte les impacts environnementaux des matériaux du BTP,
- Créer une filière de construction-réemploi-recyclage,
- Intégrer les acheteurs publics dans la filière avec la mise en place d'un SPASER.

Sommaire

Table Ronde « Des chantiers exemplaires »

- Introduction sur l'économie circulaire : pourquoi changer de modèle ?
- Présentation du PTCE Préméo – par Sophie Costeau
- « Ce que dit la réglementation », présenté par Julie Verrecchia (Envirobat Occitanie)
- REX Cité Educative à la Mosson présenté par Préméo
- Présentation du chantier « École Bénézet » par Laura Luczynski de Synethic
- Échanges et questions avec les intervenants de la table ronde « Des chantiers exemplaires »

Atelier « On agit (déjà) sur le territoire »

- Atelier – Débat mouvant 1: « Les matériaux de réemploi provenant en dehors de notre territoire contribuent plus au modèle écologique qu'au modèle économique »
- Atelier – Débat mouvant 2 : « Le réemploi n'engage pas de changement de pratique : c'est juste un retour au bon sens »

- La Boucle, l'accélérateur régional du réemploi dans le BTP en Occitanie
Présenté par Julie Verrecchia – Envirobat Occitanie
- Atelier – Échanges entre parties prenantes : vers une intelligence collective territoriale

Conclusions et perspectives :

- Vers une feuille de route collective et territorialisée du réemploi
- Plusieurs acteurs ont exprimé des propositions complémentaires
- Les échanges collectifs ont permis de dégager deux perspectives structurantes et un point d'attention particulier aux TPE
- Perspective : une dynamique collective engagée

Table Ronde « Des chantiers exemplaires »

Introduction sur l'économie circulaire : pourquoi changer de modèle ?

L'économie circulaire est présentée comme la réponse nécessaire à la fin du modèle linéaire « extraire – fabriquer – utiliser – jeter ». Nous sommes passés par une première étape, le recyclage, déjà vertueuse mais insuffisante : consommatrice d'énergie, dépendante d'industries spécialisées pas toujours présentes localement.

Le réemploi, la réparation et la réutilisation apparaissent alors comme les leviers d'avenir, créateurs de valeurs sur le territoire. Fait marquant : l'objectif ultime est figuré par une poubelle... vide. Une manière simple d'illustrer que la ressource doit désormais être vue non comme un déchet, mais comme une nouvelle ressource qui permet d'allonger la durée de vie de la matière initiale. L'économie circulaire ouvre aussi de nouveaux espaces de création de valeur :

- allongement de la durée de vie des matériaux,
- maintenance, reconditionnement, logistique inversée,
- nouveaux métiers et opérateurs, publics et privés.

Les enjeux de la filière du BTP

Les chiffres ADEME rappellent l'enjeu : avec 213 tonnes produit en 2020, les déchets du BTP représentent 70 % de la production française. Le réemploi et la réutilisation n'occupe encore qu'une petite place avec 52 millions de tonnes dont 5 pour le

bâtiment et 47 pour les travaux publics. Ces 25 montrent que la circularisation de l'économie du secteur du BTP est possible. Le territoire possède déjà des acteurs engagés, c'est ce qui rend cette transition possible sur le territoire et ouvre un fort potentiel de développement économique.

Présentation du PTCE Préméo – par Sophie Costeau

La présentation du Pôle Territorial de Coopération Economique Préméo a permis d'illustrer concrètement comment un territoire peut structurer une filière locale de réemploi, en s'appuyant sur une logique de coopération économique. Sophie Costeau a rappelé que Préméo s'est construit comme un écosystème d'acteurs complémentaires qui travaillent ensemble pour :

- Identifier, capter et valoriser les gisements issus du BTP,
 - Créer des chaînes de valeur autour du réemploi local,
 - Développer des compétences nouvelles : dépose soignée, reconditionnement, logistique, expertise technique,
 - Sécuriser les pratiques pour rassurer maîtres d'ouvrage, entreprises et assureurs,
- Structurer une dynamique pérenne autour de plateformes physiques et d'outils mutualisés.

Elle a mis en avant que le PTCE joue un rôle de tiers de confiance, capable d'articuler les besoins du terrain avec les ambitions publiques, tout en créant des opportunités économiques nouvelles sur le territoire.

« Ce que dit la réglementation », présenté par Julie Verrecchia (Envirobat Occitanie)

Julie Verrecchia a rappelé que la réglementation française est aujourd'hui un levier majeur d'accélération du réemploi, contrairement à d'autres pays où le cadre est beaucoup moins structuré. Elle a clarifié trois notions essentielles :

- Réemploi : utiliser un matériau en conservant son usage d'origine,
- Réutilisation : détourner le matériau vers un autre usage,
- Recyclage : transformation en matière première secondaire (étape la moins vertueuse).

Les fondements réglementaires clés :

1. La loi Anti Gaspi et Economie Circulaire (AGEC) qui introduit :
 - La hiérarchie des modes de traitement : prévention, réemploi, réutilisation, recyclage, valorisation, élimination,
 - Le diagnostic PEMD obligatoire dès 1000 m² (Produits, Equipements, Matériaux, Déchets), qui devient un outil essentiel pour identifier les gisements réutilisables
 - L'article 58, imposant du réemploi dans certains marchés publics : mobilier, éléments modulaires.
2. La REP (Responsabilité Elargie du Producteur) des Produits et matériaux de Construction du Bâtiment (PMCB) :
 - Principe : les fabricants financent la fin de vie des produits par l'écotaxe
 - Objectif obligatoire : 4 de réemploi en 2027, 5 en 2028
 - Des éco-organismes doivent donc structurer le réemploi, pas seulement le recyclage

Même si la REP connaît un démarrage difficile (moratoire, organisation complexe), le cadre pousse clairement à favoriser le réemploi plutôt que l'enfouissement.

3. La Réglementation Environnementale 2020 :

La réglementation environnementale intègre la notion d'analyse de cycle de vie (ACV) :

- Les matériaux de réemploi comptent pour 0 dans l'ACV,
- Ce point rend le réemploi particulièrement intéressant pour les projets visant un haut niveau de performance environnementale

Julie a présenté les outils disponibles :

- les cartographies régionales des acteurs du réemploi,
- les retours d'expérience avec plus de 80 chantiers en Occitanie,
- les boîtes à outils,
- les kits pour les marchés publics : fiches, guides, trames

Ces ressources permettent de ne pas partir de zéro, et d'avancer sur des bases éprouvées et partagées.

REX Cité Educative à la Mosson présenté par Préméo

La séance se poursuit par la diffusion de la vidéo du chantier Préméo, qui illustre de manière concrète les potentialités du réemploi à grande échelle. La démonstration est saisissante : démontage propre, numérotation des éléments, stockage maîtrisé, remontage in situ.

Le chantier montre que le réemploi n'est pas un concept théorique mais une pratique opérationnelle, techniquement maîtrisable, économiquement viable et reproductible.

Présentation du chantier « École Bénézet » par Laura Luczynski de Synethic

Laura Luczynski a présenté le retour d'expérience détaillé du chantier de reconstruction de l'école élémentaire Bénézet (Toulouse), un cas d'école sur la massification du réemploi dans un projet public. Ce chantier, intégré au projet européen Life « Waste2Build », illustre une démarche structurée du diagnostic à la mise en œuvre :

- Objectifs contractuels clairs : 85 % de recyclage/réemploi matière sur les flux sortants et 5 % d'achats issus du réemploi sur le montant des fournitures, traduits contractuellement dans les marchés.
- Trois types de réemploi distingués pour piloter la méthode : réemploi in situ non sensible, réemploi in situ sensible (nécessitant avis technique), et réemploi ex-situ / approvisionnement extérieur. Cette typologie a permis d'allouer ingénierie et risques de façon adaptée.
- Résultats quantifiés probants : 96–97 % de réemploi et recyclage matière atteints sur le chantier ; 65 tonnes de matériaux réemployées et 91 % de l'objectif d'achats issus du réemploi atteint (4,56 % du marché).
- Facteurs clés de réussite : engagement fort de la maîtrise d'ouvrage, mission économie circulaire dédiée dans la maîtrise d'œuvre, implication du contrôleur technique (rôle décisif sur les réemplois sensibles), et coopération étroite entre déconstruction soignée, reconditionneurs et remettants en œuvre.
- Impacts économiques et sociaux : création d'activité locale (heures externalisées, emplois), économies pour la maîtrise d'ouvrage (achats évités,

coûts de traitement réduits) et valeur ajoutée territoriale (circuits courts, nouveaux savoir-faire).

- Verrous identifiés : besoin de place et logistique de stockage, sécurisation assurantielle, montée en compétences des acteurs, phasage et ingénierie supplémentaires, et gestion des approvisionnements hétérogènes.

Bonnes pratiques partagées : contractualisation d'objectifs, intégration dès la programmation d'un diagnostic PEMD robuste, rédaction de protocoles techniques pour le contrôle et la traçabilité, et recours à plateformes de reconditionnement pour décharger la maîtrise d'ouvrage de la logistique.

En synthèse, le chantier Bénézet démontre que le réemploi massif est techniquement faisable, économiquement pertinent et socialement créateur de valeur, à condition d'anticiper l'ingénierie, la gouvernance et la logistique. Le retour d'expérience offre des leviers concrets immédiatement transférables pour des projets locaux.

Échanges et questions avec les intervenants de la table ronde « Des chantiers exemplaires »

La séquence d'échanges a permis d'ouvrir un dialogue riche et très concret entre les participants, les intervenants techniques et les acteurs opérationnels du territoire. Plusieurs questions ont émergé, révélant à la fois les attentes, les freins et les leviers pour généraliser le réemploi dans le BTP.

1. Impacts sur le temps de chantier et l'ingénierie de projet

L'une des premières préoccupations portait sur le planning : un chantier en réemploi prend-il plus de temps ?

Les retours d'expérience présentés ont apporté un éclairage clair :

- Peu ou pas d'impact sur la durée de dépose, car la déconstruction soignée se rapproche du tri 9 flux déjà obligatoire,
- Impacts significatifs sur l'ingénierie en amont, nécessitant plus de coordination entre maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et contrôleur technique
- Importance capitale de l'anticipation : plus les acteurs sont mobilisés tôt, moins l'opération subit de perturbations ultérieures.

2. Diagnostic PEMD, programme et conception : quel bon ordre ?

Une question clé a été soulevée : faut-il d'abord concevoir le projet, ou d'abord cartographier les ressources existantes ? Les retours sont unanimes :

- Le diagnostic PEMD constitue une banque de matériaux utilisable dès la phase de conception,
- Le projet de maîtrise d'œuvre doit intégrer l'obligation d'utiliser les ressources disponibles sauf justification technique ou réglementaire,
- Ce changement de logique — partir de la matière existante plutôt que du catalogue — ouvre de nouvelles possibilités mais bouscule les habitudes.

3. Stockage, logistique et foncier : le défi n°1 pour les artisans

Les artisans et entreprises ont insisté sur la difficulté de gérer :

- La place disponible,
- Les flux entrants et sortants,
- La variabilité des volumes et des formats,

Les interventions ont montré l'intérêt de s'appuyer sur :

- Des plateformes physiques de reconditionnement,
- Des entreprises intermédiaires capables d'assurer nettoyage, test, traçabilité et stockage temporaire.

Cela permet d'éviter de « charger » inutilement les petites entreprises avec une logistique qu'elles ne peuvent porter seules.

4. Assurance, contrôleurs techniques et sécurisation

Les questions ont révélé un besoin fort de :

- Protocoles techniques clairs,
- Traçabilité robuste,
- Justification des performances,

Les intervenants ont rappelé que lorsqu'un protocole documenté est fourni, les contrôleurs techniques valident plus facilement les solutions de réemploi.

5. Mobilisation des équipes et sens au travail

Au-delà de la technique, les échanges ont mis en lumière un point essentiel : les équipes de terrain trouvent du sens, de la motivation et de la fierté dans ces démarches

Certains artisans rencontrés sur des chantiers témoignent d'un regain d'enthousiasme pour leur métier grâce au réemploi.

6. Le rôle du territoire : articuler les acteurs et les solutions

Les discussions ont rappelé que la réussite dépend :

- De la mise en réseau,
- De la coordination des offres et des besoins,
- D'une gouvernance partagée.

Le territoire devient alors un système, non plus une juxtaposition de chantiers isolés.

7. Kit marché public, outils et accompagnement

La question des outils pratiques a émergé. Les participants ont demandé l'accès au kit marché public et aux outils développés dans le cadre du projet Life Waste2Build. Ces supports seront transmis, facilitant le passage à l'action immédiat.

Atelier « On agit (déjà) sur le territoire

Atelier – Débat mouvant 1 : « Les matériaux de réemploi provenant en dehors de notre territoire contribuent plus au modèle écologique qu'au modèle économique »

La première affirmation soumise aux participants a suscité un débat particulièrement riche. Les positions se répartissent et s'équilibrent, révélant la complexité de la question.

Si le transport semble, intuitivement, un frein écologique et économique, plusieurs participants rappellent que :

- dans une analyse de cycle de vie, le transport pèse peu par rapport à l'extraction et la fabrication. Ainsi, un matériau réemployé venu de loin peut rester plus écologique qu'un matériau neuf produit localement,
- Économiquement, tout dépend du contexte : rareté, disponibilité, alternatives territoriales.

Le débat montre que la question doit être analysée au cas par cas, à l'échelle d'un bassin de flux plus large que le seul territoire.

Atelier – Débat mouvant 2 : « Le réemploi n'engage pas de changement de pratique : c'est juste un retour au bon sens »

La deuxième affirmation aborde la question culturelle, si le « bon sens » évoque effectivement un temps où l'on réparait davantage et où l'on stockait pour réutiliser, la majorité des échanges montrent que :

Oui, il faudra changer de pratiques. Les raisons évoquées :

- les normes et DTU, fortement influencées par les industriels,
- la complexification des matériaux,
- la perte de savoir-faire,
- l'habitude d'acheter du neuf, conforme, standardisé,
- la difficulté de s'adapter à un matériau existant.

Il est ici bon de noter que les entreprises « apporteuses de solutions » portaient un discours proche « du bon sens », tandis que les autres participants pensaient nécessaire que cette pratique serait possible à la condition de montée en compétences.

Mais le débat révèle aussi un espoir :

- Dans un territoire rural comme le Pays Cœur d'Hérault, la culture de coopération et de solidarité peut accélérer ce retour au bon sens,
- L'enjeu n'est pas de revenir en arrière, mais d'inventer un modèle contemporain inspiré de pratiques ayant éprouvé leur efficacité.

La Boucle, l'accélérateur régional du réemploi dans le BTP en Occitanie Présenté par Julie Verrecchia – Envirobat Occitanie

La présentation de La Boucle a constitué l'un des moments centraux de l'après-midi. Julie Verrecchia est revenue sur la genèse de cette initiative, son ambition régionale, son fonctionnement concret et les services qu'elle met déjà à disposition des acteurs. Plus qu'un programme, La Boucle se présente comme une infrastructure territoriale pensée pour structurer, professionnaliser et rendre visible le réemploi dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.

Origine : quatre ans d'expérimentation qui ont révélé un besoin territorial fort

Depuis quatre ans, plusieurs projets successifs ont posé les fondations :

- R OCCCI : accompagnement de la structuration du réemploi en Occitanie, création d'outils techniques,

- Life Waste2Build Toulouse Métropole : soixante quinze expérimentations de réemploi grandeur nature, des centaines de retours d'expérience, un diagnostic très fin des freins et leviers,
- CIRCUL AIR : projet de recherche sur le lien entre réemploi, qualité de l'air intérieur et matériaux bois,
- La déconstruction de l'ancienne exposition de Toulouse en 2019 : chantier démonstrateur avec réemploi de la halle métallique chez Cassin, un exemple marquant.

Ces projets ont permis de tester, mesurer et documenter, et ont mis en évidence un fait majeur : les acteurs du territoire sont prêts mais manquent de coordination, d'appui méthodologique et de solutions visibles.

Ambition : une réponse régionale structurée soutenue par l'ADEME, la Région et la DREAL

La Boucle a été conçue comme un accélérateur régional pour :

- pérenniser les acquis,
- étendre les démarches à l'ensemble de l'Occitanie,
- professionnaliser les filières,
- rendre visibles les ressources,
- faciliter l'accès aux solutions,
- soutenir les collectivités, entreprises et porteurs de projets.

Il s'agit d'un dispositif opérationnel, soutenu politiquement et techniquement, avec une ambition de montée en puissance sur plusieurs années.

Une architecture partenariale : Envirobat et Synéthic

La Boucle repose sur un maillage de partenaires :

- Envirobat Occitanie et Synéthic qui assurent la coordination technique,
- les réseaux professionnels FFB, CAPEB, Ordre des architectes...
- les acteurs du réemploi existants,
- les bailleurs, collectivités, métropoles et communautés de communes,
- les clusters d'innovation, incubateurs et réseaux de l'économie sociale et solidaire,
- les éco organismes qui doivent atteindre quatre à cinq pour cent de réemploi d'ici 2027 et 2028.

L'objectif est de créer une toile opérationnelle où chaque acteur trouve sa place.

Une offre de services très concrète

La Boucle fournit gratuitement à l'ensemble de la chaîne d'acteurs des services adaptés.

Pour les maîtres d'ouvrage publics et privés :

- aide à la prescription du réemploi dans les marchés,
- analyse de l'écosystème local et des solutions disponibles,
- mise à disposition de fiches techniques, guides, modèles de clauses et méthodologies,
- accompagnement pour des diagnostics PEMD élargis au delà des exigences réglementaires,
- animation d'un pacte régional autour d'engagements communs.

Pour les maîtres d'œuvre, AMO et bureaux d'études :

- méthodes pas à pas pour intégrer le réemploi dès la conception,
- outils pour construire les protocoles techniques,
- mise en lien avec les filières locales et plateformes existantes,
- partage de retours d'expérience opérationnels.

Pour les entreprises et artisans :

- identification des matériaux éligibles,
- appui pour rassurer assureurs et contrôleurs techniques,
- aide à la construction des protocoles de réemploi,
- visibilité du savoir faire sur la cartographie régionale,
- connexion avec les maîtres d'ouvrage volontaires.

Pour les porteurs de projets et innovateurs :

- analyse des opportunités de marché,
- mise en relation avec gisements, chantiers tests et partenaires techniques,
- appui à la construction du modèle économique,
- accès aux réseaux d'incubation et d'innovation.

Un rôle de guichet unique et de mise en visibilité

La Boucle centralise et rend visible :

- l'offre entreprises, plateformes, solutions,
- la demande maîtres d'ouvrage, chantiers, gisements,
- les ressources mobilisables matériaux, retours d'expérience, outils.

Une articulation territoriale : travailler à l'échelle du bassin de vie

Un point essentiel développé avec Alban, animateur de Syn'Eccho : le réemploi ne peut fonctionner à l'échelle d'une petite intercommunalité seule. Il faut travailler au minimum sur l'Est Hérault et avec la métropole de Montpellier.

La Boucle devient l'outil commun pour fédérer les actions, mutualiser les filières, massifier les flux et éviter l'isolement des territoires ruraux.

En résumé : un outil structurant, opérationnel et déjà disponible pour tous

Il est rappelé que :

- La Boucle est active dès maintenant,
- Le service est gratuit car financé par les pouvoirs publics,
- Les acteurs peuvent prendre contact directement pour une question ou un projet,
- L'objectif est d'accélérer, de simplifier et de sécuriser le passage au réemploi pour tous.

Atelier – Échanges entre parties prenantes : vers une intelligence collective territoriale

(acheteurs publics, services techniques, urbanisme, entreprises BTP & ESS, apporteurs de solutions – animés par le territoire)

L'atelier de l'après-midi a constitué un temps fort de la journée. Structuré comme une conversation ouverte, il a permis à chaque catégorie d'acteurs essentielle du réemploi de s'exprimer :

- services techniques et urbanisme,
- acheteurs publics,
- entreprises conventionnelles,
- structures de l'ESS,
- apporteurs de solutions,
- et le territoire, qui jouait le rôle de tisseur de liens.

L'objectif : mettre à plat les réalités de chacun, identifier les leviers et commencer à dessiner une organisation collective.

Relancer le cadre : l'importance des parties prenantes dès la planification

Le territoire ouvre l'atelier en reposant le contexte :

- toute démarche de réemploi débute dès la planification urbaine,

- les services d'urbanisme, services techniques et acheteurs publics sont les premiers maillons,
- à partir du 21août 2026, les clauses environnementales et sociales seront obligatoires dans les marchés — accélération inévitable.

Enjeux posés :

- s'assurer que les clauses soient réalistes et applicables,
- intégrer l'ESS comme acteur naturel des clauses sociales,
- s'inspirer des retours d'expérience de territoires pionniers (ex. Grand Alès).

Entreprises du BTP : adaptation, RSE et montée en compétence

Les entreprises « conventionnelles » ont exprimé :

- un besoin d'accompagnement pour répondre aux exigences environnementales et sociales,
- une prise de conscience déjà engagée via des démarches RSE,
- des difficultés structurelles liées au contexte rural : volumétrie, faible nombre de chantiers, logistique.

Les entreprises apporteurs de solutions (VMITP, La Grande Conserve) montrent qu'il existe déjà :

- des modèles opérationnels,
- des savoir-faire,
- un potentiel de massification,
- mais qu'il manque la connexion entre besoins, gisements et débouchés.

Point d'alerte : sur le territoire, 90 % des entreprises sont des TPE, ce qui rend indispensable :

- la simplification,
- la lisibilité,
- et la facilitation logistique (apport, stockage, débouchés).

Structures de l'ESS : relais naturels des clauses sociales et du réemploi

Les acteurs de l'ESS ont rappelé :

- leur capacité à intervenir sur la déconstruction, le tri, la valorisation, la seconde vie,
- leur rôle clé dans la mise en œuvre des clauses sociales,
- leur besoin d'être intégrés dès la programmation, pas uniquement en aval.

Exemple inspirant cité : Grand Alès, qui a déjà construit un clausier social complet incluant de la sous-traitance vers l'ESS dans les opérations BTP.

Acheteurs publics : un rôle pivot — mais une vulnérabilité structurelle

Plusieurs collectivités ont témoigné :

Les besoins immédiats :

- une montée en compétence,
- de la lisibilité réglementaire,
- un appui pour rédiger des clauses environnementales et sociales现实的,
- un soutien pour dédramatiser le sujet auprès des techniciens.

Les limites :

- absence de service achat structuré dans les petites collectivités,
- difficulté à interpréter la réglementation,
- manque de communication intercommunale et inter-services.

Ce qui est ressorti avec force : les collectivités rurales n'ont pas les moyens d'avancer seules, d'où l'importance du rôle d'animation du territoire du Pays Cœur d'Hérault.

L'exemple de la filière bois : une illustration concrète d'économie circulaire locale

Les Collectivités Forestières ont partagé :

- des retours d'expérience sur l'usage de bois certifié local (ex. Massif Central),
- l'enjeu de la traçabilité,
- des réussites locales (ex. Fontès, Sutra Charpente),
- des analyses économiques montrant qu'un chantier en bois local injecte jusqu'à 67 % de la dépense dans l'économie du territoire.

L'exemple Sutra Charpente - Granuléro a frappé les esprits : un partenariat local réduit les coûts de déchetterie par 5 et alimente un modèle circulaire complet.

Démolitions, logistique et artisans : comment simplifier la vie des TPE

Un enjeu transversal a émergé :

- la gestion opérationnelle des gisements de réemploi.

Les discussions ont souligné :

- la difficulté des artisans à trouver des points d'apport adaptés,
- la méconnaissance des plateformes existantes comme La Grande Conserve,
- le besoin d'une logistique territoriale simple et proche,
- la nécessité de penser des points d'entrée uniques pour les professionnels.

L'idée centrale : pour que le réemploi fonctionne, il faut avant tout simplifier.

Le cas du particulier subventionné : un verrou réglementaire majeur

La Vallée de l'Hérault a mis en lumière un point critique :

- l'ANAH n'autorise pas aujourd'hui le réemploi dans les projets subventionnés,
- ce verrou empêche l'économie locale de bénéficier de l'effet levier du parc privé,
- et génère une dissonance forte avec les ambitions locales.

Le débat a révélé que :

- techniquement, beaucoup de matériaux réemployés sont parfaitement compatibles,
- mais la réglementation nationale doit évoluer,
- ce qui nécessite un plaidoyer territoriale structurée.

Se coordonner, anticiper, partager : le véritable enjeu de l'atelier

Tous les acteurs ont convergé vers un même constat :

- les projets existent,
- les solutions aussi,
- les entreprises sont prêtes,
- les collectivités sont volontaires,
- ce qui manque, c'est la coordination et le partage d'informations.

Propositions évoquées :

- partager les programmations pluriannuelles des collectivités,
- synchroniser les chantiers pour anticiper les gisements,
- s'appuyer sur La Boucle pour créer un inventaire mutualisé,
- construire une vision territoriale à 6 ans (durée du mandat municipal).

Conclusion de l'atelier : une première brique pour construire l'alliance territoriale

La conclusion est revenue à l'essentiel :

- rien ne pourra se faire seul,
- le réemploi est un jeu collectif public-privé,
- et le territoire du Pays Cœur d'Hérault sera le chef d'orchestre.

Ce premier atelier a permis :

- d'identifier les forces,
- d'objectiver les limites,
- de repérer les acteurs moteurs,
- d'initier une dynamique d'écosystème.

Prochaine étape : inventer, ensemble, l'organisation territoriale 2025–2026.

Conclusions et perspectives : Vers une feuille de route collective et territorialisée du réemploi

Ce dernier tour de table a permis de mettre au pot commun les réalités de terrain, les besoins exprimés et les leviers d'action concrets, confirmant que la transition vers le réemploi dans le bâtiment ne pourra se faire qu'à travers une démarche collective, progressive et fortement territorialisée.

Plusieurs acteurs ont exprimé des propositions complémentaires :

- La COFOR a rappelé l'importance de former les élus à l'usage du bois durable et local dans les projets de construction, afin que les choix politiques et programmatiques intègrent pleinement ces enjeux dès l'amont.
- La Communauté de communes du Clermontais a exprimé un besoin clair d'appui méthodologique sur les achats responsables et durables, avec la volonté de construire une formation commune à l'échelle des trois intercommunalités, en lien avec le Pays Cœur d'Hérault et le Syndicat Centre Hérault.
- Les centres de formation ABEST et TP Green ont souligné le rôle stratégique des formations sur la gestion des déchets du BTP, notamment sur l'amiante, et ont insisté sur la nécessité de faire monter en compétence l'ensemble des parties prenantes sur le diagnostic PEMD, identifié comme un outil central de la structuration du réemploi.

Les échanges ont aussi mis en évidence que le système existant constitue déjà une base solide, mais qu'il doit être optimisé et mieux coordonné.

- Pour VMITP, l'enjeu principal réside dans l'amélioration de la logistique et des flux : transports de déchets, organisation des services techniques, rationalisation des circuits. Cela suppose de formaliser, voire créer, des procédures territoriales partagées, afin de gagner en efficacité sans complexifier les pratiques.
- Cette approche rejoint pleinement les préoccupations de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, qui a rappelé que l'identification des futurs gisements de matériaux repose sur une anticipation collective des chantiers à venir, rendue possible par un réseau territorial d'acteurs capable de partager l'information en amont, notamment via les diagnostics PEMD.
- Le Pays Cœur d'Hérault a souligné la nécessité de simplifier et clarifier les points d'apport sur le territoire, en articulant intelligemment les déchetteries du SCH, les déchetteries professionnelles et les points de collecte REP PMCB. Sans cette lisibilité et cette facilité d'accès, le réemploi risque de rester marginal, malgré les bonnes intentions.

Les échanges collectifs ont permis de dégager deux perspectives structurantes et un point d'attention particulier aux TPE :

1. Le contexte électoral à venir constitue une fenêtre d'opportunité. Les futures équipes municipales et intercommunales vont définir leurs plans de charge de travaux. C'est donc le bon moment pour :

- Anticiper les gisements grâce aux diagnostics PEMD sur les chantiers de déconstruction,
- Intégrer ces matériaux dès la programmation des futurs projets portés par les collectivités. Ici le rôle de l'acheteur public est central et conditionnera la possibilité à mobiliser ces matières premières nouvelles dites renouvelables.

Cette articulation entre déconstruction et construction permet d'envisager des boucles locales de matière réellement opérationnelles.

2. L'abaissement du seuil des diagnostics PEMD de 1000 à 200 m², tel que pratiqué par Toulouse Métropole, a été identifié comme un levier stratégique majeur. Une volonté claire s'est exprimée pour engager cette dynamique sur le territoire, via l'élaboration d'une charte locale, avec la possibilité de s'appuyer sur le retour d'expérience et le transfert de pratiques de Toulouse Métropole.

3. Un point d'attention majeur a également été porté sur la logistique de collecte, identifiée comme un facteur déterminant pour l'implication des TPE. Si toutes les collectivités reconnaissent leur rôle clé dans la réussite de la démarche, plusieurs alertes ont été posées : ces entreprises sont peu disponibles, fragiles économiquement et très dépendantes de la logistique quotidienne. Leur mobilisation ne pourra donc pas reposer sur des injonctions, mais sur des dispositifs simples, accompagnés et opérationnels, intégrés à leur réalité de terrain. Dans cette perspective, la montée en compétence apparaît comme un levier transversal majeur.

Perspective : une dynamique collective engagée

En conclusion, cette journée marque une première étape fondatrice : celle d'un territoire qui reconnaît à la fois ses contraintes, ses spécificités rurales et la richesse de son écosystème d'acteurs.

- La réussite de la démarche reposera sur :
- l'anticipation,
- la formation,
- la simplification des pratiques,
- et surtout une animation territoriale forte, capable de relier collectivités, entreprises, acteurs de l'ESS, organismes de formation et apporteurs de solutions.

La co construction engagée aujourd'hui ouvre la voie à une feuille de route partagée, pragmatique et adaptée au territoire, dont les prochaines étapes devront être inventées collectivement, avec l'ambition de faire du réemploi un levier concret de transition écologique, économique et sociale à l'échelle du Pays Cœur d'Hérault.